[illegible] de plus que les [illegible] réparations nécessaires [illegible] et qu'à la toiture du [illegible]

[illegible]

G. DE FERIET.

[illegible]

Copie conforme, J. R. VIENNE, secrétaire.

[illegible] la grande réputation obtenue par le Baume [illegible] Allen, pour la guérison des maladies [illegible] nous trouvons [illegible] et un articles annoncés [illegible] cas de Baume du Dr. Allen, et ses vertus [illegible] pas subst universellement reconnues; [illegible] en font usage et qui n'en sont pas satisfaits [illegible] porter leurs réclamations, et leur argent [illegible] baume garanti, par COMSTOCK & RUMSEY, 7 dec 32, Magasins.

SALSEPAREILLE DE SANDS.

[illegible] est la meilleure bénédiction que le ciel [illegible] d'un homme, car tous les trésors du monde [illegible] en comparaison de la santé. [illegible] Des milliers de malades que les [illegible] les scarifications virales, ou l'inflammation des [illegible], les rhumatismes, chroniques, les [illegible], les scrofules, les écrouelles, les dartres, [illegible] gale, et autres maladies semblables peuvent [illegible] guéries par l'usage de la Salsepareille [illegible] dans des milliers de cas a été employée avec [illegible] la preuve de ces faits, voir les avis insérés [illegible] journaux.

[illegible] par A. B. Sands et Co. droguistes et chimistes, [illegible] Broadway, encoignure Chambers street, New York, et vendue dans cette ville par Dafilho, rue de Chartres, [illegible] encoignure Chartres et Bienville [illegible] NICHOLS & co. 40 rue du Canal. Agents généraux pour le Sud.

[illegible]TE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

[illegible]

ARRIVES.

[illegible]

DERNIERES DATES.

[illegible]	nov 14	Londres	[illegible]
[illegible]		Liverpool	[illegible]
[illegible]		Paris	nov 1
[illegible]		Havre	nov 1
[illegible]		Bordeaux	nov 12
[illegible]		Vera-Cruz	nov 16
[illegible]		Mexico	nov 15
[illegible]		Tampico	oct 2

[illegible] Le navire VILLE DE BORDEAUX est en déchargement [illegible] les consignataires sont prévenus [illegible] CHS DUFOUR.

[illegible] capitaine et le consignataire du navire VILLE DE BORDEAUX, capitaine Perrault, ne seront responsables [illegible] CHS. DUFOUR.

[illegible]—Un café muy bien afamado—esquina de Toulouse y Bassin. ANT. TAVARES.

[illegible] DON JUAN, capitaine Soulé, partira sur les Bahamas. [illegible] HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

[illegible]—Une négresse américaine, âgée d'environ [illegible] bien acclimatée, gardienne d'enfant et [illegible] de maison [illegible] 7 dec—10

[illegible] à vendre en débarquement du navire [illegible] de Bordeaux, venant de Bordeaux—[illegible] barriques [illegible] CHS. DUFOUR, 11, Conti

A VENDRE par les soussignés en débarquement du navire [illegible] de Marseille—300 barriques vin rouge, 200 caisses vin ordinaire, 100 caisses [illegible], 30 caisses savon [illegible] BLANCHARD, ZIMER & Co. 7 dec—10 24, Bienville

[illegible]

Article 24. Il est de plus résolu que si quelqu'un viole la présente ordonnance [illegible] (Signé) C. ROSELIUS, Président. Approuvé le 26 mai 1843. (Signé) W. FREEET, Maire. 6 dec—26

A LOUER.—Un bel emplacement très convenable pour un jardinier qui voudrait cultiver les fleurs et le potager, et avoir 3 à 4 vaches. Cette propriété est située rue de l'Indépendance, en face de la papeterie, et a deux îlets d'étendue. Il s'y trouve un logement convenable et une écurie. On s'arrangera avec le locataire pour les dépendances, comme charrette, chevaux etc. S'adresser à Mme. Fryer, No. 161, rue Royale, qui offre à vendre des graines fraîches de jardinage et un assortiment de fleurs artificielles, en gros et en détail. 6 dec—26.

POUR CLORE.

LES soussignés voulant clore, offrent à vendre en gros et en détail au plus bas prix, pour du comptant, leur assortiment général de marchandises sèches étrangères et du pays, consistant en: Drap, pilot cloth, casimir, et tous les articles convenables pour tailleur. Mérinos français et anglais, alpines, mousseline de laine, étamine, &c., linge de table en tout genre, toile à drap 5/4 à 12/4, toile d'Irlande pour chemises, bretagne fil, platille blanche et écrue, coutil fil et ginga [illegible] à matelas, colette, planter's use, etc. Coton blanc et écru, osnaburgs, satinette, Kentucky Jeans, bas en laine et en coton, foulards soie, mouchoirs batiste, mouchoirs Madras, shalls cachemire et imitation, flanelle, moleton, [illegible], parapluie soie et en coton, mousseline blanche, broderie, [illegible] dentelle fil et coton, crêpe, gants, tapis de Bruxelle et autres qualités. Rubans, soieries d'Italie, alpaca, etc. etc. DURAND & UZURAU, 6 dec rue de Chartres 67, et rue de Canal, 14.

MR. ADOLPHE PLUCHE partant pour France, invite les personnes qui lui doivent à venir le payer immédiatement, et toutes celles auxquelles il doit à présenter leurs comptes. S'adresser rue Royale, No. 77. 6 dec—8

MR. ZACHARIE LANDA est à la Nouvelle-Orléans, il est prié de passer chez le soussigné pour affaire qui le concerne. Toute personne pouvant donner des informations sur M. Landa est priée de le faire savoir à EDM. RANSON, 6 dec—6 chez M. L. Captin, No. 43, rue Gravier.

A VENDRE par le soussigné, en gros et en détail—4 balles couvertures de laine françaises, nouveau genre, de qualité supérieure, de sept à onze points. 50 barriques vin rouge et 25 demi dito dito, de qualités assorties. 25 paniers huile en bouteilles et demi bouteilles. 6 dec—3 MERIC, 90 rue St. Philippe

A VENDRE—Un café bien achalandé, situé encoignure Toulouse et Bassin. 6 dec—3 ANT. TAVARES.

HUILE D'OLIVES en grandes bouteilles—1500 paniers de la marque Plagnol et Fossel, en bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par 6 dec—6 AUG. MOLIER, 90 St. Louis

SARDINES à l'huile—5000 boîtes en boîtes et demi-boîtes, à vendre par 6 dec—6 AUG. MOLIER, 90 St. Louis

EAU-DE-VIE de Cognac, en débarquement du navire La Ville de Bordeaux. 30 Futailles eau-de-vie de Cognac J. J. Dupuy, à vendre par 6 dec—10 JORDY & BRASIER, 60, rue Royale.

PORC—200 barils prime [illegible] à vendre par WORSLEY & FORMAN, 6 dec 75, Tchoupitoulas.

FICELLE à vendre par WORSLEY & FORMAN, 75, Tchoupitoulas.

PLATS COTES—75 barriques à vendre par WORSLEY & FORMAN, 6 dec 75, Tchoupitoulas.

MAIS—504 sacs en bon ordre, et [illegible] à vendre par DITTRICH & Co. 141, Magasins.

HUILE de baleine—2000 gallons d'automne et d'hiver, en magasin, à vendre par 6 dec WM. FROST & Co. 29, Vieille Levée.

SAVON—500 caisses No. 1, de Boston Valentine & Co Winchester, Eagle et Livermore et [illegible], pour famille, à vendre par 6 dec WM. FROST & Co. 29, Vieille Levée.

BLANC de Baleine—500 caisses Boston et New-Bedford, à vendre par 6 dec WM. FROST & Co. 29, Vieille Levée.

RIZ—55 barriques trois de la Caroline, à vendre par 6 dec WM. FROST & Co. 29, Vieille Levée.

INDIENNES—Quelques caisses garance couleurs foncées à la mode, à vendre par 6 dec WM. FROST & Co. 29, Vieille Levée.

MARCHANDISES DU PAYS—20 caisses toile à drap blanche, 35 pouces, 30 dito écrue dito, à vendre par 6 dec WM. FROST & Co. 29, Vieille Levée.

TABAC en feuilles de la Havane, première qualité, à vendre par REYNAUD & FALLON, 6 dec 34, Tchoupitoulas.

ANISETTE Fynsgol—250 paniers à vendre par REYNAUD & FALLON, 6 dec 34, Tchoupitoulas.

PAPIER à lettre de France—10 caisses en magasin à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas.

CUIRS POUR SEMELLE—16 rouleaux, à vendre par REYNAUD & FALLON 34 Tchoupitoulas

CACAO—[illegible] de Caracas et de Guayaquil, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

RAISINS MUSCAT en caisses demi et quart de caisses, [illegible] à vendre par GORDON, WYLIE & co. 6 dec 52 Bienville

CHAPEAUX DE FEUTRE—100 douzaines de toutes qualités, à vendre par R. G. HOBBS, 12 Douane

BRODEQUINS RUSSES—500 caisses formant un assortiment complet, à vendre par 6 dec R. G. HOBBS, 12 Douane

JEANS DU KENTUCKY—4 caisses article supérieur reçu par le navire Alleghany, de Philadelphie, à vendre par T. & S. TOBY & BOGERT, 6 dec 70 Camp

SAVON JAUNE—100 caisses manufacturé, de Philadelphie, à vendre par 6 dec—3 LINDLEY & RUSSELL, 93 Tchoupitoulas

BLANC DE BALEINE—100 caisses, à vendre par LINDLEY & RUSSELL, 6 dec—3 93 Tchoupitoulas

AVIS—CONSULAT DE FRANCE.

LES personnes dont les noms suivent sont priées de se rendre à la Chancellerie du Consulat de France, pour y prendre connaissance d'affaires qui les concernent. La chancellerie, sise rue Royale entre les rues Toulouse et St. Pierre, est ouverte tous les jours de neuf à trois heures.

Agen,	Henri Boucher,
Jacques Nérée Bénassit,	[illegible]
Jean Fradel,	Bernard Laborde,
Toulzac,	[illegible]
Mme. Descombes,	[illegible]
Berrérau,	Mme. Antoinette [illegible]
Mlle. Louise Rosalie [illegible] con,	A. Audry,
Lazare François Xavier,	[illegible]
Pierre Leverrier,	[illegible]
Le Dr. Benet Damler,	[illegible]
Jacques Carré,	[illegible]
Genet frères,	[illegible]
Mathieu Genet,	[illegible]
Benoit frères,	Julien,
Jean-Marie Sabourland,	Joseph Alexandre [illegible]
Louis Charles Huget,	[illegible] Ainé,
Jandet,	Jean Jeandreau,
St. Raymond frères,	Mathieu Silette,
Guillaume Peyre,	Jules Henri Donnet,
Pierre Chedonne,	[illegible]
Joseph Decourt,	Jean Adam Schmit,
Mme. Talbot,	[illegible]
Paul Cornillet,	[illegible]
Grasset Latour,	Vincent Gautier,
Auguste La Bruyère,	Jean Charles Christian,
Alexis Lémée,	Jean Laurent.
Leex,	

Les personnes dont les noms précèdent et qui n'habiteraient pas la Nouvelle Orléans, sont priées de faire savoir au consulat le lieu de leur résidence. 6 dec—3

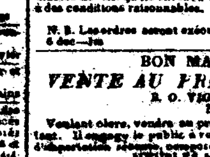

LES soussignés reçoivent constamment de la manufacture de Wilson, Childs & Co. de Philadelphie et ont maintenant en mains un grand assortiment d'Ouvrages de Charronnage, consistant en Voitures légères et fortes, Waggons pour boeufs et chevaux, avec et sans ridelles, différentes dimensions, Waggons de Jersey, Roues de charrettes [illegible], diables &c. &c. qu'ils offrent à vendre aux plus bas prix et à des conditions raisonnables. Wm. EMERSON & Co. 189, Tchoupitoulas.

N. B. Les ordres seront exécutés très promptement. 6 dec—1m

BON MARCHE.

VENTE AU PRIX COUTANT.

B. O. VIGNAUD, No. 41, rue de Chartres.

Voulant clore, vendra au prix coûtant pour du comptant. Il engage le public à venir visiter son assortiment d'importation récente, composé des articles suivants:

MEUBLES & GLACES.

Glaces françaises de toutes grandeurs, meubles français, tels que armoires-commode, secrétaires de dames, toilettes, lavabos, tables rondes, dito à jeu, dito à ouvrage, guéridons, fauteuils, dito de bureau et de barbe, dorure, tabourets de piano; petits meubles divers pour enfants.

FANTAISIES POUR ETRENNES.

Tête-à-tête, verres d'eau, flacons, vases, jardinières, coupes, vide-poche, boîtes à poudre, veilleuses, encriers, garnitures de toilettes en porcelaine, décorés et cristal, bleus et en couleur.

Boîtes à mouchoirs, à bijoux, à gants, à odeurs, à jeux; nécessaires de dame, dito de bureau, porte-montre, corbeilles, bénitiers, boîtes à ouvrage, à thé, à café, &c. en palissandre, écaille et ébène.

Pendules, vases à fleurs, lampes de cheminée, de secrétaire, de bureau, candélabres, presse-papiers, ornements de porte, [illegible] &c. &c. 6 dec.

JOUETS D'ENFANTS TRES NOUVEAUX.

ARTICLES DE MENAGE.

Porcelaine et verrerie par services ou au plus petit détail, cafetières [illegible], garde-manger, [illegible] porte-liqueurs, porte-huiliers, plateaux, [illegible] cafetières, beurriers, chandeliers, [illegible] &c. &c. en plaquées et autres.

DERNIEREMENT reçu par le navire Ville de Bordeaux et à vendre par les soussignés: 100 barriques vin [illegible], Haut Brion, [illegible], St. Julien et Chateau Margaux, [illegible] REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas.

[illegible]

[illegible] LA beauté des gravures le rend digne de patronage des Dames [illegible] Le volume broché, TROIS PIASTRES, relié, QUATRE. [illegible] rue Ste. Anne, 46 [illegible] 4 dec—1m

FARINE.—Un lot de qualité supérieure, en bon ordre [illegible] à vendre par 6 dec DITTRICH & Co. 141, rue des Magasins.

A LOUER—Une mulâtresse âgée de dix-sept ans, élevée en ville et habituée au service régulier d'une famille. Elle est créole, parle français et anglais, bon sujet, [illegible] S'adresser au bureau de cette feuille. 4 dec—

[illegible]—300 boucauts [illegible] à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas

TABAC en feuille, de la Havane, marchandise de prix, dernièrement importé, à vendre par 1 dec REYNAUD & FALLON, 34 Tchoupitoulas

CHARBON—40 tonneaux charbon de Sidney, à vendre par SCHMIDT & Co. 88 Bienville

WHISKEY ET FARINE—300 barils whiskey, et 450 dito farine, en débarquement d'un chaland, à vendre par HEWITT, BEEAN & Co. 60, Camp

MEDICAMENTS—300 caisses en débarquement des navires Oneco, Coquimbo, Hilah, Kanawa, et autres arrivages, se composant de médicaments frais choisis dans une des meilleures maisons du Nord, à vendre à des conditions avantageuses par JARVIS & ANDREWS, 26 Commune

INDIGO—16 barillets de qualité supérieure en débarquement du navire Hilah et à vendre par 4 dec ROBERTS & HALL, 75 Magasins

TABAC à chiquer et à fumer en boîtes et barils, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins

SALPETRE cru et raffiné, en gros et barils, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins

CHANVRE—34 balles en débarquement du steamboat Mary Tompkins, à vendre par MERLE, BEYLLE & co, 4 dec 45 Vieille Levée

MEUBLES—Réellement reçu le plus bel assortiment de meubles qui ait jamais été offert à la Nouvelle Orléans, de cette établissement à la mode de Charles A. Baudoine, à New York, consistant en partie en ameublements de bois de rose couverts de soie de laine, [illegible] et aussi d'un assortiment général de meubles d'acajou, aussi quelques réfrigérateurs améliorés. Les amateurs sont invités à venir examiner avant d'acheter ailleurs, étant garantis et vendus bon marché pour du comptant. A. NICHOLSON, 63 rue de Chartres, 4 dec—30 entre Conti et Bienville

ON DEMANDE à acheter, au comptant, une esclave bonne cuisinière. On ne la prendra qu'après essai; s'adresser, rue Conti No. 13. 2 dec—3

SOIRIES à bas prix.—Un assortiment de soieries qui ont légèrement tâchées dans le voyage de France à la Nouvelle-Orléans, à vendre à très bas prix en détail par LORNE & FROIS, 2 dec 21, rue de Chartres.

EN débarquement du navire Talma, venant de Bordeaux 120 barriques Vin rouge pour familles, diverses qualités. 25 demi-barriques Vin blanc Barsac, à vendre par FRED. BONIS, 30 nov Encoignure Royale et Conti.

A LOUER POUR LE 1er. DECEMBRE.

UNE maison à deux étages, sise rue Conti, entre les rues Chartres et Levée, convenable pour une famille. Aussi:—Le second étage formant l'encoignure des rues Chartres et Conti, également convenable pour une famille. S'adresser à A. SALLE, 27 nov—15 6, rue de Chartres

PROPER & SANDFORD,

ACADEMIE ET SALLE D'ARMES,

No. 38, rue St. Charles vis-à-vis la Bourse Saint Charles.

PROPER & SANDFORD informent les Messieurs de la Nouvelle-Orléans, qu'ils ouvriront leur académie aujourd'hui lundi 27 du courant, et qu'ils démontreront la science des armes. Cet exercice est recommandé par les meilleurs médecins et surtout aux personnes d'une habitude sédentaire. Les heures d'instruction sont de 6 à 9 heures du matin et de 3 à 4 heures. 27 nov—

CIRAGE—12 caisses de 2 grosses chaque, de Dunlop, à vendre par ISAAC BRIDGE, 28 nov 76, Magasins.

HUILE de Baleine—15 barils raffinée et blanchie, à vendre par ISAAC BRIDGE, 28 nov 76, Magasins.

CAFE de Rio—172 sacs de la cargaison du navire Oak-ton, 91 sacs de légèrement avarié, à vendre par GEO. GREEN & BROTH, 28 nov 62 Gravier.

BACON—85 barriques plats côtés, 30 do. épaules, 19 do. et 20 barils jambons, 50 barils jambons enveloppés, à vendre par H. M'KINNELL & Co, 28 nov 34, Poydras

WHISKEY—250 barils rectifié de Cincinnati, à vendre par H. M'KINNELL & Co, 28 nov 34, Poydras.

BEURRE et Fromage—20 barillets et 100 caisses de Goshen, à vendre par H. M'KINNELL & Co, 34 Poydras.

JEANS du Kentucky—1 caisses en débarquement du navire Alleghany, de Philadelphie, à vendre par 28 nov T & S TOBY & BOGERT.

CHARETTES, Drays, Roues, Brouettes—Les soussignés ont reçu par le navire Alleghany, de Philadelphie, un assortiment de la manufacture de John Wood, et auront ces articles constamment en mains et les vendront à bas prix. T & S TOBY & BOGERT.

PORTER—40 caisses en débarquement du navire Alleghany, à vendre par T & S TOBY & BOGERT.

CHARBON—30 barriques Anthracite, à vendre par 28 nov T & S TOBY & BOGERT.

CIGARES de la Havane de toutes espèces, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO, 31 Vieille Levée.

TABAC en feuille, supérieur, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 23 nov 31 Vieille Levée.

SUCRE BLANC SUPERIEUR DE LA HAVANE, à vendre par J. M. CABALLERO, 28 nov 31 Vieille Levée

CAFE vert de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO, 31 Vieille Levée

CONFITURES fraîches et très supérieures, à vendre par J. M. CABALLERO, 31 Vieille Levée.

BLANC DE BALEINE—200 caisses assorties, à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

SAVON—300 caisses différentes marques à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

HUILE—5000 gallons à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49, Commune

BEURRE et fromage de Goshen, dernièrement reçus et à vendre par HARROD, DARLING & Co. 49, Commune

BOEUF—167 barils mess et prime en débarquement du steamer Congress, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras

FARINE—400 barils marque St. Louis, en magasin et à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras

BOEUF—30 barils mess et prime à l'inspection et en débarquement, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras

TABAC—140 caisses manufacturé en magasin à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras

AVOINE—192 sacs en débarquement du steamer Congrès à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras

BACON—30 barriques plats côtés, en magasin, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras

BEURRE—40 barillets pour famille, en débarquement du Congress, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras

GRAISSE en barils et barillets, à vendre par PRICE & FROST, 20, Poydras.

FICELLE—1000 livres du Missouri, à vendre par PRICE & FROST, 20 Poydras

TOILE à chemises—10 caisses blanche en magasin, à vendre par WM. FROST & Co. 29, Vieille-Levée.

CHAPEAUX en feuilles de palmier—10 caisses à vendre par WM. FROST & Co, 29, Vieille-Levée.

BOEUF MESS—25 demi barils, article supérieur pour famille, à vendre par GEO. & ROBT. BUCHANAN & co, 29 nov 59 Tchoupitoulas

HABILLEMENTS—50 caisses en chemises rayées, &c. de coton blanc, &c. flanelle rouge, habits de Derry, jean du Kentucky, kersey, pantalons de cotonnade et de Derrey à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins.

PARAPLUIES—20 caisses soie et guingham, différentes dimensions, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins.

LE soussigné vient de recevoir directement d'Italie un petit lot de Lasting véritable d'Italie, 40 douzaines Cravates de soie noire d'Italie, qu'il offre à vendre. 27 nov F. PERRET, 56 Toulouse

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages du Havre des articles suivants, qu'il offre à vendre à très bas prix: Rideaux blancs brodés, Mousselines pour rideaux, en pièces de 24 yards, dito brodées, Mousselines rayées et à carreaux, dimensions et qualités assorties, Mousseline suisse unie, belle qualité. 27 nov F. PERRET, 56 Toulouse

EN débarquement du navire Hannibal de Marseille—200 barriques vin Bergasse, 150 dito Eliza-Beaux, 100 caisses vin Muscat, 50 dito Eau de fleur d'oranger, 160 dito [illegible] assorties, 2 balles bouchons 150 paniers huile d'olive de Plagniol (grandes bouteilles) 50 dito, 1/2 dito, 50 paniers dito, 30 caisses savon de Castille à vendre par DARON, QUETROUSE & Co, 27 nov 11, rue St. Louis.

A VENDRE en débarquement du Clarissa Perkins, venant de Bordeaux: 40 barriques vin rouge St. Estèphe et Pauillac. 27 nov C. DUFOUR, 11 Conti

CHANGE sur New-York, à vendre par 27 nov FOSDICK & BROTH., 74 Camp

EPICES MOULUES—Poivre, clous de girofle, casse, cayenne, moutarde, &c. à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

CAFE—40 sacs vieux Gouvernement de Java, 150 dito vieux Rio, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

THE FRAIS—1200 boîtes de thé impérial, poudre à canon, hyson, young hyson, souchong et pouchong, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

SAVON—75 boîtes à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

ENCRE—14 boîtes [illegible] à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins.

SUCRE de la Havane—140 caisses blanc, jaune et brun, à vendre par L. CANTIN, 27 nov 49, Gravier

SUCRE [illegible] à vendre par L. CANTIN, 27 nov 49, Gravier

CAFE de la Havane—[illegible] L. CANTIN, 27 nov 49, Gravier

[illegible]

BAL DE SOCIETE.

[illegible] OF THE WASHINGTON BATTALION, Rue de Conti, entre Royale et Chartres.

M. DEVOTI a l'honneur d'annoncer [illegible]

SALLE DE BAL WASHINGTON.

Grand Bal Paré et Masqué.

Les Dimanches, Mardis, Jeudis et Samedis. Admission—Cavalier [illegible] Dames [illegible]

BAL DES QUARTERONNES.

Les Mercredis et Vendredis. [illegible] JAMES O'CONNELL, Gérant.

SALLE DE BAL D'ORLEANS,

Rue d'Orléans, entre les rues Royale et Bourbon.

LE Directeur informe le public que la salle a été entièrement réparée et splendidement décorée par les meilleurs artistes, et que c'est aujourd'hui un des plus beaux établissements du pays. Il sera ouvert pendant toute la saison. Les bals auront lieu tous les lundi, mercredi, vendredi et samedi durant toute la saison. Les meilleures liqueurs sont tenues à la barre, [illegible] Un bon orchestre a été engagé. Ouverture à 8 heures. Par ordre du Conseil, aucune arme ne sera reçue. F. A. DUBORD, Directeur, 11 nov Ancien directeur de Washington

Danse et Beau Maintien,

Rue de Chartres, No. 128 et rue Julie, No. 135.

M. DEVOTI a l'honneur d'annoncer aux Dames et Messieurs qu'il commencera ses leçons lundi, 27 du courant, à son domicile, rue de Chartres, No. 128. Les classes du soir [illegible] Les leçons particulières se donneront dans la journée, soit dans la salle de l'académie, soit au domicile des élèves. N. B.—Une classe pour les demoiselles et petits garçons sera ouverte à quatre heures P. M., rue Julie, No. 135. 28 nov—1m

BAINS DE LA BOURSE ST. LOUIS.

LES soussignés, locataires de la Salle de Bal et des Bains de la Bourse St. Louis préviennent le public que les Bains susdits seront ouvert mercredi 29 novembre, et qu'ils resteront ouverts pendant toute l'année. Les Bains de la Bourse St. Louis viennent de subir une réparation générale et pour la propreté et la commodité ils ne sont surpassés par aucun établissement de ce genre aux Etats-Unis. P. ALVAREZ, C. ST. [illegible], R. BUFFINS. 29 nov—10

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MME. VUEZ a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans, qu'elle a transféré son magasin encoignure Royale et Ste. Anne [illegible] un joli assortiment de chapeaux pour dames, filettes et enfants, et une grande quantité d'autres articles qu'elle vendra à des prix modérés. 23 nov—15

MADAME FRENINEAU a l'honneur de prévenir les Dames de la ville et de la campagne qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un bel assortiment des marchandises et articles de nouveautés, à des prix très modérés; qu'elle fera l'ouverture de son magasin, jeudi le 16 novembre. 16 nov—1m 136, rue Royale entre St. Louis et Toulouse

AVIS. MR. CLISSEY, professeur de danse, a l'honneur d'informer les Dames et Messieurs de la Nouvelle Orléans, que son académie de danse sera ouverte au No. 6, rue Carondelet, entre les rues Canal et Commune, le 1er novembre, et que le même jour il commencera à donner des leçons dans les institutions de Mads. Bourdon, 14, rue des Remparts; Mde. Grand, 30, rue Bourbon; Mde. Montgomery, 12, rue Apollo; Mlle. Prescott, 201, rue de Camp, et à l'institution de M. J. F. [illegible], rue Bourbon. Une classe pour les Messieurs sera ouverte de 8 heures à 10 heures du soir. 30 oct—6m

BOIS DE CONSTRUCTION

ET BOIS DE PLANCHER EMBOUVETE.

CONSTAMMENT en mains au moulin de DEPOUILLY, 21 juil Encoignure Carondelet et Villeré.

ARPENTAGE, ARCHITECTURE ET DESSIN LINEAIRE.

F. M. COSNIER, ingénieur géomètre, ancien arpenteur-général de la Martinique et A. MAZZUCHELLI, architecte breveté de l'université de Pavie, se chargent de toutes opérations d'arpentage et d'architecture; du relèvement des [illegible] de partage des propriétés; de la confection de tous [illegible] plans [illegible] Leur bureau est établi Passage de la Bourse, No. 20, entre les rues Conti et Bienville. 3 nov—6m

PORTRAITS AU DAGUERREOTYPE.

M. J. LION, Peintre, Lithographe et Daguerréotypiste, a l'honneur d'annoncer [illegible] rue ST. CHARLES No 3, CHAMBRE No. 20, Ou il exécute les portraits en ce genre. CHEZ LUI SEULEMENT, Portraits coloriés au Daguerréotype [illegible] A vendre chez lui, fraîchement arrivées de Paris: Plaques et Daguerréotypes de toutes dimensions. Leçons de dessin, de peinture et de daguerréotype. 24 nov—1m

DOMESTIQUE DE SAISON.

UN jeune nègre créole, âgé de 16 ans, excellent domestique de maison, sera vendu à un bon maître. Pièrre garantie. S'adresser au 28 nov No. 149, rue Commune

A VENDRE—69 barriques vin rouge, St. Estèphe Médoc, en débarquement du navire [illegible], venant de Bordeaux, mouillé vis à vis de la rue de l'Esplanade. SOUTIN GALLY & co, 23 nov 46 rue Royale

UN OU DEUX Messieurs désirent pension et logement dans une famille créole ou française respectable. S'adresser P. 30 Bureau de la Poste 22 nov

TRAITES sur Middletown (Conn.)—Payable [illegible] New York, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins

CHANDELLES de Suif—40 caisses dimensions assorties, marque Jackson, en débarquement de la barque Kensington, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 23 nov 24 Vieille Levée.

BOUTEILLES—10,000 bouteilles vides françaises, en paniers et en caisses de bouteilles, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 22 nov 24 Vieille Levée.

BRODEQUINS pour nègres—10 caisses, en débarquement de la barque Kensington, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins.

BOEUF mess pour famille en 1/2 barils, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 41 Poydras.

MARCHANDISES DIVERSES—12 barillets graisse prime leaf, 70 barriques plats côtés et épaules, 40 caisses savon de Cincinnati, 50 dito chandelles moulées, 250 barils porc mess, 40 barils jambons enveloppés, 15 dito, 15 barillets tabac tressé fin, 50 1/2 barils boeuf mess pour famille, 25 barils boeuf prime, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 28 nov 41, Poydras.

A VENDRE à bas prix pour clore diverses factures, Dix pipes et quarts de pipes de vin de Madère, Soixante caisses vin de Bourgogne, Chambertin en bouteilles et demi bouteilles, Quarante caisses vin Grand Larose, les bouteilles bouchées en verre, quarante dito Lafite, dito dito, quatre-vingts dito St. Julien dito dito. CHS. DUFOUR, 11, rue Conti

GRAISSE—1000 barillets prime, en magasin et à vendre par SML. BROADWELL & Co. 104 Tchoupitoulas

WHISKEY—200 barils rectifié de Cincinnati en magasin et à vendre par SAML. BROADWELL & Co. 104 Tchoupitoulas

PLATRE calciné de Paris—100 barils à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp

FARINE—120 barils de St. Louis, en débarquement et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE soussigné a transporté son comptoir du No. 16 rue de la Douane, au No. 27 Vieille Levée, entre les rues Bienville et Douane, près le magasin de Alexander Grant 16 nov JAMES D. DENEGRE.

FERBLANTERIE, tôle [illegible] cafetières à filtrer, marmites pour faire bouillir des oeufs, à vendre en magasin par Wm. A. RYAN, 43, rue de Chartres

REÇU par le bateau Alabama, [illegible] quelques barriques de goyaves en [illegible] boîtes; aussi une grande quantité de [illegible] 1 juin T. QUADRAS, Encoig. Chartres et St. Pierre

VINS BLANCS—Sauterne et Haut Sauterne, en débarquement du navire Chilo de Bordeaux, à vendre par NUMA LACOSTE, 18 nov 108 Royale, à côté de la Banque d'Etat

LE soussigné offre à vendre à bon marché, pour du comptant, en débarquement du navire Duchesse de Havre, Deux caisses Bas coton gris pour femmes, [illegible] NUMA LACOSTE. 4 nov— rue Royale, 108, à côté de la Banque d'Etat

CHAUDIERES A SUCRE—Le soussigné a constamment en débarquement du navire Caledonia Brander, de Philadelphie, un nouvel assortiment de chaudières à sucre de [illegible] manufacture de Isaac N. Morris & Co, sur lequel il appelle l'attention des planteurs. [illegible] JAMES D. DENEGRE, 5 Douane.

CHAUDIERES A SUCRE PATENTEES [illegible] agent de MM. Isaac P. Morris & Co de Philadelphie, a constamment en mains, [illegible] E. A. MORGAN.

[illegible]

PORTRAIT DE HENRY CLAY.

[illegible] portrait en pied de HENRY CLAY, [illegible] T. A. TURNER, No. 1, Exchange Place, [illegible]

[illegible] D'ORLEANS [illegible] H. HURTHE, Sergent Major. [illegible] 5 dec.

PONT DE LA PREMIERE MUNICIPALITE.

A DATER de ce jour, les prix du passage sont comme suit: [illegible]

Pendant les mois d'hiver, les bateaux feront les traversées depuis le point du jour, jusqu'à 7 heures du soir, et le dimanche jusqu'à 9 heures. P. M. Les capitaines de navire trouveront toujours un steamboat prêt à remorquer leur bâtiment d'un endroit du port à un autre, à des conditions les plus raisonnables. Nouvelle-Orléans, le 30 novembre 1843. 30 nov—10 ROBERT MURPHY

PLANTES ET ARBRES

D'Ornements.

Une grande collection de plantes rares et de choix à vendre à très bas prix au jardin de Gentilly, [illegible] en partie de: 20 variétés d'Azalées. 35 variétés de Camellias. [illegible] Fleurs, Hibiscus, Jasmin, Oliviers, Flambaya, Sanges [illegible] 2000 pieds Orangers doux [illegible] Arbor Vitae. Arbustes de Chine, Mûriers, Saule pleureurs et à feuille crispée, Acacias, Myrthes, et une grande variété de plantes, d'arbustes d'ornements, etc etc. N. B.—Les lots achetés dans le jardin seront transportés par les chars, franc de port. JOHN HAMPTON, 24 nov—1m N. O. et C. R. R.

IMPRIMERIE ET PRESSES DE T. REA.

LE soussigné donne respectueusement avis au public qu'il a transporté ses ateliers d'imprimerie du rez-de-chaussée au magasin vis à vis la Banque du Commerce, où les ouvrages d'imprimerie de toutes les descriptions seront exécutés dans le meilleur goût, aux prix les plus bas du Nord et de l'Ouest.

Il a aussi constamment en mains un assortiment de toutes les fournitures de bureau dont se servent habituellement les négociants et les commis de steamboat, à des prix très bas, et ces articles ainsi que les ouvrages d'imprimerie auront toute son attention. [illegible]

Il peut exécuter les ouvrages qui lui sont confiés aux prix mentionnés plus haut et dans le plus beau style, ayant dernièrement été au Nord et y ayant acheté la plus grande partie de son matériel, et étant lui-même initié à l'art de l'imprimerie.

Entr'autres améliorations, il s'est procuré et il a actuellement en opérations une de ces belles presses à cartes à rotation patentées de J. F. Stickinson, de Boston, au moyen de laquelle on peut imprimer 3,000 cartes à l'heure, ce qui le met à même de fournir aux négociants [illegible] des cartes au prix extraordinairement bas de CINQ PIASTRES LE MILLIER; [illegible]

Il n'est pas nécessaire d'énumérer tous les ouvrages que le soussigné peut exécuter, il suffira de dire que TOUTES SORTES d'ouvrages d'imprimerie seront exécutés à ses ateliers.

Le soussigné remercie sincèrement la communauté pour le patronage qu'elle lui a accordé jusqu'à ce jour, et il espère que les facilités qu'il vient encore d'acquérir le mettront à même de satisfaire plus pleinement le public. 24 nov—6m T. REA.

HOTEL St. LOUIS.

LE prix pour la pension et le logement dans cet établissement sont réglés conformément à la chambre occupée. Pension seulement, 36 par semaine. 1 dec—6

SHULTZ, HADDEN & LEACH,

Marchands Commissionnaires,

26, rue Poydras, Nouvelle-Orléans.

Christian Shultz, *Maysville Ky.* | David Hadden, *Nouvelle Orléans* | Joseph Leach, *Nouvelle Orléans.* 1 dec 3m

WORSLEY & FORMAN,

Marchands Commissionnaires,

75, Tchoupitoulas. Nouvelle-Orléans. 1 dec

AVIS. LE public est prévenu de ne pas négocier un bond tiré par Hypolite Norès comme principal et A. Budouin comme sécurité, de la somme de cinq cent [illegible] daté du 22 novembre 1843, à neuf mois de date et portant intérêt à raison de cinq pour cent l'an, le payement du dit bond ayant été arrêté. 4 dec D. AUGUSTIN, shériff.

CHAMPAGNE SUPERIEUR.

En débarquement du navire Mary Kingsland, du Havre.

LES Soussignés, seuls agents pour la vente des vins de MM. le marquis de Mareuil et de Loisson de Perry, propriétaires de vignes des meilleurs crus de la Champagne, viennent de recevoir par le navire Mary Kingsland, de ces Messieurs: 200 paniers de vin de Champagne, de qualité supérieure, composant l'assortiment suivant: Ay mousseux "Comte de Mareuil", [illegible] Ay mousseux, première qualité, Fleury mousseux, Fleury mousseux, qualité supérieure, Versenay mousseux, qualité fine et supérieure [illegible] sous la direction immédiate de M. Joly, chef de l'ancienne maison Joly et Cie d'Epernay. Ces échantillons, dont la pureté et la délicatesse sont garanties, méritent l'attention des marchands et des connaisseurs, auxquels ils sont offerts comme égaux aux premiers vins connus sur cette place. JORDY & BRASIER, 4 dec—30 No. 60, rue Royale.

COMPTOIRS A LOUER.—Un beau Comptoir, ayant une belle vue sur le fleuve, situé à l'encoignure des rues Jolie et Commerce, (Eagle Warehouse.) 2o. Un dito dans le même corps de bâtiment, à l'encoignure des rues Notre Dame et Commerce. 3o. Un dito à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Notre Dame, (Union Warehouse.) Pour les conditions, s'adresser à WM. EMERSON & Co, 30 nov 189 Tchoupitoulas.

CHAMPAGNE—150 paniers marque Napoléon, excellent article, en magasin à vendre par E. JOHNS, 30 Gravier, 28 nov entre Tchoupitoulas et Magasins.

ESSENCE de térébenthine—15 barils, à vendre par P. CUSACHS, 25 nov coin des rues Condé et St. Philippe

DROGUERIES—Reçu par les navires Nicholas Biddle, Wakasla et Kensington, un nouvel approvisionnement, à vendre [illegible] par P. CUSACHS, 25 nov coin des rues Condé et St. Philippe

RAISINS—1000 caisses de Malaga, en débarquement et à vendre par 28 nov FIELD & Co. 30, Vieille Levée.

PARAPLUIES—10 caisses soie et gingham, 1 caisse ging., 40 caisses, à vendre par ISAAC BRIDGE, 2 dec 76, Magasins

SAVON et blanc de baleine—275 caisses différentes descriptions, à vendre par ISAAC BRIDGE, 2 dec 76, Magasins

HABILLEMENTS pour nègres—8 caisses à vendre par ISAAC BRIDGE, 2 dec 76, Magasins

VERRES à vitres français de toutes dimensions à vendre par SCHMIDT & Co. 88, Bienville. 23 nov

HUILE d'Olives de Plaignol & Fossel, grandes bouteilles.—1800 paniers en bouteilles et 1/2 bouteilles, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 21 nov—6 90, rue St. Louis

BOUTEILLES vides—500 paniers à vendre par AUGUSTE MOLIER, 21 nov—6 90, rue St. Louis.

LIQUEURS assorties—200 caisses à vendre par 21 nov AUGUSTE MOLIER, 90, rue St. Louis.

MACARONNI et Vermicelle très frais—150 caisses à vendre par AUGUSTE MOLIER, 21 nov 90, rue St. Louis.

SAUCISSONS très frais—4 jarres à vendre par 21 nov AUGUSTE MOLIER, 90 rue St. Louis.

MARASKINO di Curaçao—150 caisses à vendre par 21 nov. AUGUSTE MOLIER, 90, rue St. Louis.

SAVON de Marseille—40 caisses à vendre par 21 nov AUGUSTE MOLIER, 90, rue St. Louis.

OLIVES fraîches—100 caisses à vendre par 21 nov AUGUSTE MOLIER, 90, rue St. Louis.

VIN de Champagne qualité supérieure—125 paniers à vendre par AUGUSTE MOLIER, 21 nov 90, rue St. Louis.

SARDINES à l'Huile—6000 boîtes, en boîtes et demi boîtes, à vendre par AUGUSTE MOLIER, 21 nov 90, rue St. Louis.

HARICOTS blancs—11 barils en débarquement et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 22 nov 60, Camp

CUIVRE en feuilles—16 barriques à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 22 nov 60, Camp

CIRE d'abeille—1 baril en débarquement et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 22 nov 60, Camp

BEURRE de Goshen—20 barillets, dernièrement reçus, à vendre par FIELD & Co. 30, Vieille Levée. 29 nov

CHAPEAUX—[illegible] de Paris, à vendre par FIELD & Co. 30 Vieille Levée.

CHANGE sur Boston [illegible] à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 5 dec. 62, rue Gravier.

COUVERTURES Européennes—8 points de Montpellier, pour nègres; [illegible] Couvertures de 7 et 12 points [illegible] à vendre par BLANCHARD, ZIMER & Co, 8 dec 24, rue Bienville.

GRAINES—[illegible] à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 1 dec 26, Poydras.

PORC—40 barils mess, 403 dito prime, 20 dito M. O. reçus par le Queen City, à vendre par 1 dec SHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras.

CIGARES—[illegible] Palma, en débarquement [illegible] à vendre par REYNAUD & FALLON, 1 dec 34, Tchoupitoulas.

CAFE [illegible] de la Havane—[illegible] sacs en débarquement du brick [illegible], à vendre par REYNAUD & FALLON, 1 dec 34, Tchoupitoulas.

CAFE de la Havane—183 [illegible] à vendre par L. CANTIN, 43 Gravier.

GENIEVRE de Hollande, [illegible] et Cerf, qualité supérieure, à vendre par SCHMIDT & Co. 88, Bienville.

HUILE [illegible] JARVIS & ANDREWS, [illegible] Commune et 7 Canal.

[illegible]

Vente par le juge de la paroisse de Jefferson.

COUR DE LA LOUISIANE.

Succession de James Burdon.

MARDI, le neuvième jour de janvier prochain, à midi, devant la maison de Cour de cette paroisse, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse de Jefferson, en date du 1er décembre courant, il sera vendu pour le compte de la succession de James Burdon et aux frais et risques de Auguste Ries, Un lot de terre situé dans la seconde Municipalité de la Nouvelle Orléans, désigné par le No. cinq, sur un plan fait par Hugh Grant, député voyer, en date du [illegible] février 1840; le dit lot de terre mesure trente-un pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Villeré sur une profondeur irrégulière sur le No. quatre, cent trente-sept pieds deux pouces et cinq lignes de profondeur sur le lot No. six, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et appartenant, consistant en maison, cuisine, etc. etc.

Etant partie de l'îlet No. quatorze, ainsi qu'il appert d'un plan dressé par Joseph Pilié, député voyer, en date du six février 1832 et annexé à un acte [illegible] Félix de Armas, notaire public, [illegible]

Conditions de la vente: Un cinquième comptant et la balance à un crédit de six, douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du curateur et portant dix pour cent d'intérêt de leur échéance, mais cette clause ne pourra en aucune manière retarder le terme ou les termes de paiement. Une hypothèque spéciale sera conservée jusqu'à parfait paiement.

Donné sous ma signature le 1er décembre 1843 FERDINAND F. SMITH, 7 dec—eod 3w Juge

AVIS. LES créanciers de J. J. Haydel sont priés de se présenter au bureau de M. F. Soulé, avocat, pour recevoir le complément de ce qui reste dû sur leurs créances respectives. A. CAVELIER & J. J. HAYDEL, 28 nov—3 ou 10 Syndics. Le Courrier est prié de copier cet avis.

ENTREPOTS DE CHARBON

CHARBON.—Les soussignés reçoivent par le navire Clinton de Liverpool, du beau charbon Cannel qu'ils offrent en lots convenables aux acheteurs, à un prix modéré. Ils ont constamment un approvisionnement de charbon Anthracite, de Pittsburg, et de bois, qu'ils livreront à bon compte au comptant. B. & A. SOULIE, 26 nov 46, Bienville, au premier.

CHARBON—50 barriques Anthracite, à vendre par SAML. BROADWELL & Co. 28 nov 104, Tchoupitoulas

CHARBON—[illegible] supérieur, de Philadelphie, à vendre par J. H. ASHBRIDGE, 97, Camp

CHANTIER DE CHARBON ET DE BOIS.

A. MARONNESSEAU tient un assortiment de charbon de Pittsburg et Cannel, première qualité; aussi de Bois, Briques, Sable, Pieux, etc., qu'il vendra au plus juste prix. Les ordres seront promptement exécutés. Encoignure St.-Claude et Orléans, 7 nov—1 m et Levée la place Congo—Vieux Bassin

CHARBON—3000 barils Liverpool, Pittsburg et Kentucky, à vendre à bas prix par W. R. & R. MURPHY, 136 Vieux Bassin 2 nov 137 Remparts

CHARBON DE TERRE.

CHARBON de Pittsburg, 1ère. qualité, à 75 cents le baril, charbon d'anthracite à $1 50 le baril; [illegible] chez M. Wm. McKean, libraire, encoignure des rues du Camp et Commune; au dépôt de charbons de W. T. [illegible] & Co encoignure des rues Levée et Orange, ou au bureau de EUG. ROCHEREAU & Co, 153, rue Royale. [illegible] 16 nov.

CHARBON, BOIS—Les soussignés ont constamment en mains un grand assortiment de Charbon, Bois, Briques, Chaux, Bois de charpente, Charbon de bois, Sable, Briques, Gaudron, Caquilles, etc. etc. W. R. & R. E. MURPHY, 31 oct 136, Vieux Bassin

AVIS AUX HABITANTS.

L. DUPERRON,

&

E. DELCAMBRE,

Drs DENTISTES.

280, RUE BOURBON, Entre St.-Philippe et Dumaine.

ONT l'honneur de prévenir les habitans de St.-Charles, St. Jean Baptiste, Donaldsonville Lafourche, des Attakapas, &c., que le Dr. E. DELCAMBRE passera toute la mauvaise saison dans ces divers endroits avec l'intention d'y exercer sa profession. Messrs. L. Duperron et E. Delcambre garantissent toujours leur ouvrages et leurs opérations, [illegible] En conséquence, les personnes qui ont besoin de l'art du dentiste peuvent s'adresser en toute confiance à M. E. Delcambre, pour n'importe quelle opération dentaire, spécialement pour les pièces de dents artificielles, les obturations et les râteliers complets, pour lesquels il a des procédés nouveaux qui assurent la réussite de l'opération. 17 mai—

AVIS DE DENTISTE.

D. F. SMITH, Chirurgien Dentiste, ayant été obligé de se procurer un cabinet plus grand, est allé demeurer rue St. Charles No. 110, près l'encoignure de la place Lafayette. Il s'est aussi fait assister par deux personnes possédant les connaissances chirurgicales et mécaniques nécessaires à sa profession; il espère donc, par cette assistance, pouvoir opérer les patiens sans délai.

Il continue toujours à faire disparaître le plus violent mal de dents en quelques instans, et il détruit sûrement le nerf en moins de 24 heures, sans souffrance. Le public, cependant, pourrait être induit à croire que ce remède est offert comme une "panacée universelle", mais on ne l'applique avec succès que lorsque la douleur provient d'une exposition à l'air de la membrane interne, ou du nerf.

Pour la confirmation de ce qui est dit ci-dessus, les [illegible] peuvent s'adresser aux personnes suivantes qui pourront leur donner une réponse prise dans leur propre expérience:

Rev. W. A. Scott,	Dr. W. H. Tagarden,
J. W. Stanton,	L. E. Generally,
C. P. Young,	C. W. Tobin,
E. Merton Quirk,	W. R. Whealon,
R. Williams,	W. G. Latham,
B. Whitney,	Capt. Taylor, Balise,
H. Page,	E. Morehead,
	Wm. Sigerson.

En détruisant primitivement le nerf avec ce remède on évite la douleur de se faire ôter une dent à pivot comme on le faisait par l'ancienne méthode, ce qui devient tout à fait inutile. 11 dec—1mo

LES soussignés ayant entièrement renouvelé le stock de leur magasin de groceries, offrent à vendre les articles ci-après, qu'ils garantissent de première qualité et très frais, [illegible]—Savoir: 20 caisses marasquin superfin de Grieland frères à Paris, 15 do liqueurs superfines de Turquebise à Cette, 10 do do de Bardin frères à Paris, 25 do do fines de Marie Brizard, Julien à Co. à Bordeaux, 4 do do de la Martinique, 20 do Curaçao en grands et petits cruchons, Véritable guignolet d'Angers, crème de thé superfine et eau de vie de Dantzick, 20 caisses cerises à l'eau de vie de Paris et de Bordeaux, Anisette superfine et 30 paniers anisette fine, Liqueurs de la Martinique en cruchons porcelaine, Absynthe et kirsch [illegible], Vins de Bordeaux: 65 caisses vin de Chateau Lafite, Léoville, Haut Brion, Chateau Larose, Ch. Margaux, 100 caisses vieux vin St. Julien et 20 caisses St. Julien [illegible] Estèphe ordinaire. Vins blancs de Bordeaux: Haut Sauterne en caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles, Haut Barsac et Podensac, 20 paniers champagne, [illegible] Rheims, [illegible] Vins de Madère, sherry, et Oporto, très supérieurs, Vins muscat de Frontignan. Très vieille eau de vie de Cognac [illegible], Fruits [illegible] de Nantes, et fruits au sirop, de la Havane, gelée et pâte de goyave, Truffes [illegible] du Périgord en grandes et 1/2 boîtes; [illegible] Langues de buffles, jambons de Cincinnati (dite sugar cured hams), Fromages de Hollande et de forme anana. Raisins verts de Malaga en jarres, et raisins secs 1/4 de boîte. Farine de blé de Sarrazin, nouvelle, Huile d'olives superfine de Plagniol, 24 onces, Thés: noir, impérial, poudre à canon et Young Hyson, en boîtes de 2, 6, et 13 livres, Chocolat français à la vanille et dito espagnol en boîtes de 1/2 livres, Salaisons américaines et françaises, [illegible] Scotch Ale et London porter—Et généralement toutes sortes de provisions, [illegible] pour steamboats, navires et familles, aux prix les plus modérés. VALETON FRERES, 16 nov 21, St. Charles sous la Verandah

MARCHANDISES diverses en magasin et à vendre par le soussigné—1600 gallons huile de baleine blanchie d'hiver; café de Rio prime vert; 139 caisses sucre blanc, jaune et brun de la Havane; 100 caisses blanc de baleine, excellente marque New Bedford, genièvre de Hollande en 1/2 pipes, qualité supérieure, [illegible] France. L. CANTIN, 11 nov 43, Gravier.

MARCHANDISES [illegible] L. CANTIN, 43 Gravier.

MARCHANDISES pour le marché Mexicain—[illegible]

[illegible]

COUR DES PREUVES.—Attendu que James W. Zacharie et Théodore F. P. Zacharie ont présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Thomas E. Ives, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, 7 dec—3 on 10 Régistre des Testaments

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession de Louis A. Lemoyne—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Pierre Bourg, administrateur de la succession de L. A. Lemoyne, ne serait point approuvé et homologué, [illegible] Par ordre de la Cour, W. F. C. DUPLESSIS, 7 dec Régistre des Testamens

MARCHANDISES.

AU MAGASIN FASHIONABLE.

Rue de Chartres, 125 entre Saint Louis et Conti.

CORDEVIOLLE & LACROIX, ont l'honneur d'annoncer à leurs habitués et au public en général qu'ils viennent de recevoir par les navires Medford, South Carolina, Baltimore, Tegloni et Narraganset du Havre, les articles ci-après, savoir: [illegible] 16 nov—30

[illegible] GOER & RIFFLARD, Rue de Chartres No. 26, REÇOIVENT par les navires South Carolina, Medford, Tegloni et Narraganset, un grand assortiment de marchandises nouvelles, [illegible] Un grand assortiment de mousseline batiste blanche et couleur [illegible] Cols en mousseline, brodés, garnis dans tous les prix. [illegible] Mérinos français, cachemire d'Ecosse 6/4, toutes couleurs, Chapeaux et casquettes en soie pour hommes, [illegible] Eau de Cologne de Mompellier, au litre, 1/4 et 1/2 de litre, Gilets et tricot qualité supérieure, Cravates soie noire, [illegible] Mouchoirs Madras, [illegible] Aiguilles [illegible] qualité, longues et courtes, 8 nov

CHEAP CASH STORE.

GRAND DEBALLAGE.

LES soussignés viennent de recevoir de Paris, par les navires South Carolina et Diadem, de très grands assortiments d'Habillements confectionnés, faits dans le dernier goût et des plus belles étoffes qu'ils offrent à vendre à très bas prix pour du comptant, [illegible] tels que: Paletots doublés soie, d'une forme nouvelle. [illegible] Habillemens pour enfans, dans le dernier goût de Paris [illegible] Les soussignés offrent en outre: Une belle partie de Gilets cachemire, de Pantalons de casimir français, de Bonneterie assortie et de Cravates noires, à vendre en gros. Satin noir [illegible] pour gilets. Drap de soie &c. Velours soie noire, etc. etc. [illegible] LONDON & SILVESTRE, 6 nov 36, rue de Chartres

Aux Marchands de la ville et de la Campagne. LE soussigné vient de recevoir par les navires Tegloni, Narraganset et Norfolk les marchandises ci-après à vendre à très bas prix pour du comptant: Mousseline pure laine et laine et coton, [illegible] Gants de peau (Jouvin), dito en soie et filoselle, Mitaines de laine et de soie, mouchoirs de batiste, [illegible] Mérinos français, noir et en couleur, [illegible] 400 douzaines bretelles [illegible] Brosses à dents, peignes, cuirs vernis de Nye, Couverts en fer battu, &c. &c. FRED. BONIS, 21 nov enc. des rues Royale et Conti

OUVERTURE DE NOUVEAUTES.

LORNE & FROIS, 21, rue de Chartres, informent les dames et le public qu'ils ont reçu par les navires Tegloni, Narraganset et autres, du Havre, les articles suivants qu'ils offrent à vendre en gros et en détail à bas prix, pour du comptant: Mousselines laine riches, nouveauté; dito deuil et demi-deuil; Manteaux noirs et en couleur, unis, moirés et glacés; Gros d'Afrique, façonnés et glacés; Pékins satinés, façonnés et glacés; Soieries noires et satinées assorties; [illegible] Gants de peau pour dames et pour hommes; Dentelles blanches et noires, largeurs assorties; Châles cachemire brochés et autres, [illegible] Cravates pour hommes et pour dames; Tulle unis, blancs et noirs, unis et façonnés; Franges noires et Effilés noirs et en couleur; [illegible] Velours noirs et en couleur; [illegible] Rubans, Satins et Taffetas assortis; Bas de soie et de coton, assortis, dito pour enfans; [illegible] Corsets en coutil assortis; Fleurs artificielles [illegible]; Mousselines Suisses, blanches, unies et façonnées; [illegible] Draps et Casimirs noirs et autres; [illegible]

Aussi en magasin:—Cotons blancs fins et ordinaires, Coton écru 3/4, 4/4, 5/4, 6/4 et 12/4, Coton blanc à draps 6/4 et 12/4, Indiennes américaines et anglaises, Serviettes et Ouvrés, Toiles d'Irlande et de Paris, Cotonnades à pantalons et pour domestiques, Flanelle blanche, rouge et jaune, Denims, Couvertures laine, Moletons assortis, Boutons assortis, Cassinets et Lasting, Percale blanche et en couleur, Coton rouge, chamois et bleu à rideaux, et une quantité d'autres articles. 18 nov LORNE & FROIS, 21 Chartres

LES soussignés offrent à vendre à bas prix pour du comptant seulement, les marchandises ci-après en débarquement des navires Shakespeare, de New York, et l'Andelle, du Havre: [illegible] DAVID & CHAPUS, 30 nov 99, Chartres.

MARCHANDISES DE SAISON.

LES soussignés reçoivent et offrent à vendre à très bas prix pour du comptant: Par l'Andelle du Havre: [illegible] Par les navires Frank de Pau, Oceola, John Minturn et Orléans, de New York: [illegible] TURCADE & Co, 21 nov 22, rue de Chartres.

[illegible] NUMA LACOSTE [illegible]

ASPHALTE.

LE soussigné informe le public [illegible] CHARLES SCHWEITZER, rue Bourbon, No. 22 [illegible]

[illegible]

[illegible] DE CE JOUR.

[illegible] J. A. BEARD & RICHARDSON [illegible] 7 dec

VENTES A L'ENCAN.

Famille de Nègres.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu [illegible] samedi, 9 du courant, à l'Arcade [illegible] La famille suivante de nègres de couleur, vendue pour aucune faute, savoir: La négresse ADA, 27 ans, bonne domestique, [illegible] et ses enfants: [illegible] Les enfans ci-dessus sont pleinement garantis [illegible] L'acte de vente par devant Wm Christy, notaire public.

APRES QUOI: [illegible] EDWIN, âgé de 27 ans, [illegible] 7 dec

Cuivre, Cuivre, Cuivre.

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu [illegible] du courant, à 1 heure, sur la Levée, vis à vis la Place d'Armes, [illegible] Un lot de cuivre provenant du navire New-York, [illegible] de New York à Vera Cruz, et actuellement en réparation. Conditions comptant. 7 dec—3

Vente par ordre de marchandises sèches.

PAR W. H. ROBERTSON & Co. 27, Magasins. J. W. BURNHAM, Encanteur.

IL sera vendu [illegible] à dix heures et demie, à leur magasin d'encan, 180 colis marchandises sèches, anglaises, françaises, allemandes et américaines, se composant d'un bel assortiment de marchandises d'automne, fraîches et nouvelles. AUSSI—12 caisses toile d'Irlande, 3 balles couvertures, drap superfin et casimir. 7 dec—2

Vente par catalogue de Bottes, Souliers, Brodequins, Chapeaux et Habillements.

PAR VANWINCKLE & VINCENT. 116, rue de Chartres.

VENDREDI prochain 8 du courant, à 10 heures, 200 caisses bottes, souliers, chapeaux et habillements [illegible] Des catalogues et des échantillons seront prêts de bonne heure le matin de la vente. 6 dec.

Régistres blancs, fourniture de bureau, ouvrages divers, etc. etc.

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu [illegible] 12 du courant, à dix heures, au magasin de Wm. McKean, encoignure des rues du Camp et Commune, Un grand assortiment soigneusement choisi de régistres blancs, fournitures de bureau, et ouvrages divers. Les négociants, les maîtres d'école et les marchands sont invités à venir examiner ces marchandises la veille de la vente. Conditions: à la vente. 6 dec—6

Propriétés de Valeur dans la 1ère. et la 2me. Municipalités.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan vendredi, 16 décembre, à midi, à la rotonde de la Bourse St. Louis, les propriétés de valeur ci-après [illegible] Sans réserve.

1o. Ce beau lot de terre situé Front Levée, entre les rues Bienville et Conti, mesurant 21 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue de la Levée, sur 164 pieds de profondeur. Ensemble toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un magasin à 4 étages à l'épreuve du feu et le magasin de dépôt à 5 étages dans la cour, [illegible] Conditions—$10,000 comptant, et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets approuvés et portant hypothèque, jusqu'à parfait paiement.

[illegible]

Succession de Louis Tessemand.

PAR F. N. CROZAT, Encanteur.

SAMEDI le 16 décembre courant, à 10 heures A. M. rue Ste. Anne No. 77, entre Royale et Bourbon, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du premier décembre courant, il sera procédé à la vente des meubles [illegible] 6 dec—10

Vente pour le compte de la faillite de D. Barjon et pour le compte de la succession de feue son épouse.

IL sera vendu Vendredi, 29 décembre 1843, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, par Joseph Le Carpentier, encanteur, en vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse, en date du 17 août 1843, et par le Régistre des Testaments, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves, en date du 6 novembre 1843, les trois esclaves ci-après mentionnés, appartenant à l'insolvable pour une moitié et à ses enfans mineurs pour l'autre moitié.

Conditions: Pour la moitié de la succession revenant aux mineurs—comptant. Pour la moitié revenant à l'insolvable, la moitié comptant et l'autre moitié à six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement; en cas de non paiement à l'échéance, les dits billets porteront un intérêt à raison de 10 pour cent l'an jusqu'à paiement final. Les actes de vente seront passés pardevant L. T. Caire, notaire, aux frais des acquéreurs.

MIGO, nègre.
HENRY, do.
THOMAS, mulâtre.

Et immédiatement après la vente ci-dessus, il sera vendu par l'encanteur soussigné, en vertu du susdit ordre de la Cour de Paroisse, les effets ci-après détaillés, appartenant en totalité à l'insolvable, savoir: [illegible] Les effets montant ensemble à $1216 50, seront vendus au comptant et en un seul lot. 27 nov—7 nov. 7 et 26 dec

MOUSQUETS.

Par ordre du département de l'Armement des Etats-Unis.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan, le lundi 18 décembre, à 10 heures [illegible] rue du Camp. 3000 Mousquets de la manufacture de Harpers Ferry [illegible] Vendus par ordre du département de l'armement des Etats Unis. Conditions—comptant. Ces armes pourront être vues la première semaine de décembre. 18 nov—1m

VENTE A L'ENCAN.

IL sera vendu le 28 décembre prochain, à midi, dans la rotonde de la Bourse St. Louis, par le ministère de J. B. Blache, encanteur, les lots de terre ci-après décrits: [illegible] Les actes de vente pardevant Achille Chiapella, notaire, aux frais des acquéreurs. 18 nov

AMIDON—[illegible] 20 nov

REÇU [illegible]

CHANDELLES—[illegible] REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas.

[illegible]